Ami du Clergé du 14 avril 1932

Deuxième partie : PRÉDICATION

SOMMAIRE

Pour la fête de sainte Jeanne d'Arc. — I. La sainteté de Jeanne d'Arc, 209.
Cours de prônes sur la Liturgie. — VI. Le sanctuaire et l'autel, 214.
Courtes instructions sur le Symbole. — X. La foi et la science, 216.
Sur les Épîtres du dimanche. — *XXV. 5e Dim. après Pâques :* Le culte du Seigneur, 218.
Nos religieux. — II. La persécution contre les religieux, 220.

POUR LA FÊTE DE SAINTE JEANNE D'ARC

I

LA SAINTETÉ DE JEANNE D'ARC

Mes frères,

C'était le 30 mai 1431, sur la place du Vieux-Marché, à Rouen. Le supplice de Jeanne d'Arc venait d'être consommé. Au milieu du silence général, on entendit une voix s'élever de la tribune des juges : « Nous sommes tous perdus ; nous avons brûlé une sainte ! » C'était Jean Tressart, le secrétaire du roi d'Angleterre lui-même, qui, sous l'éclatante lumière de l'évidence, peut-être aussi sous la pression du remords, rendait témoignage à la vérité.

Oui, il rendait témoignage à la vérité. Cette prodigieuse enfant, éclose un jour sur un coin de la terre de France, aux marches de Lorraine, comme une fleur exquise dont le parfum embaume cinq siècles de notre histoire, qui apparut à une heure tragique entre toutes, comme une étoile radieuse dans un ciel sombre et lourd d'orage, comme un sourire de Dieu à la patrie douloureuse, pour éclairer son âme angoissée, y ranimer la vie avec l'espérance et le courage, cette bergère devenue l'un de nos plus illustres capitaines, qui a écrit avec son épée, sans jamais la souiller de sang, la page la plus extraordinaire de notre glorieuse épopée nationale, ce n'est pas seulement une âme de génie, ce n'est pas seulement une incomparable héroïne, la plus pure de nos gloires françaises, c'est une sainte ! Une sainte, vous dis-je, c'est-à-dire une de ces créatures d'exception qui ont si bien incarné en elles l'idéal du christianisme, qui sont montées si haut, si près de Dieu dans la vertu, qu'en passant devant elles on doit, non seulement s'incliner avec admiration, mais se mettre à genoux dans la vénération et dans la prière.

Cette vérité : Jeanne d'Arc est une sainte, l'Eglise l'a proclamée bien haut en plaçant notre héroïne sur les autels. C'est encore cette vérité que je voudrais vous faire entendre aujourd'hui ; et parce qu'il y a trois vertus qui font les saints : *l'amour de Dieu, l'abnégation, le sacrifice,* je voudrais vous montrer que ces vertus-là sont particulièrement admirables en sainte Jeanne d'Arc, la sainte de la Patrie.

I. — *L'amour de Dieu*

M. f., quand vous voulez connaître la valeur d'un homme, où regardez-vous ? Dans son intelligence ? Non... Dans sa volonté ? Pas davantage. Vous regardez dans son cœur.

Le cœur, c'est la source même de la vie. Si, en regardant dans le cœur d'un homme, vous le trouvez vide, ou si vous n'y trouvez que de l'égoïsme, que l'amour de soi-même et de tout ce qui peut satisfaire ses sens ou flatter son orgueil, détournez la tête et passez. Vous n'avez là qu'un être banal, qui ne mérite pas votre attention, qui peut-être même ne mérite que votre mépris.

Mais si, au contraire, vous trouvez dans le cœur de cet homme une de ces passions supérieures qui sont l'honneur de notre humanité : l'amour du beau, du vrai, du bien, du devoir, de la patrie, assez puissant pour le rendre capable de se sacrifier, de verser son sang et de donner sa vie pour une noble cause, inclinez-vous avec respect, vous êtes devant un héros.

Mais si enfin, en regardant dans le cœur de cet homme, vous y trouvez cette passion mystérieuse et sublime, dominatrice et exclusive, réclamant tous les dévouements et tous les sacrifices et sûre d'être toujours obéie, la plus grande et la plus belle des passions qui peuvent s'emparer du cœur humain, l'amour de Dieu, oh ! alors, mettez-vous à genoux, joignez les mains dans un geste de prière, vous êtes devant un saint.

Tel a été, m. f., le cœur de Jeanne d'Arc.

Etudiez sa vie et vous vous apercevrez bien vite qu'elle a été dominée et inspirée tout entière par un ardent et unique amour et que cet amour, dans lequel elle a puisé la force d'accomplir tant de prodiges, c'est l'amour de Dieu !

Non point certes qu'elle n'ait eu dans son cœur d'autres affections. Elle a aimé ses parents, son village, son clocher, ses compagnes. Elle les a aimés avec la meilleure tendresse et elle a atrocement souffert au plus intime d'elle-même de les quitter pour ne plus les revoir. Mais si profondément enracinées que fussent ces affections dans son cœur, elle n'a pas hésité à les immoler quand Dieu lui en a demandé le sacrifice.

Elle a aimé aussi la France et son souverain. Elle les a aimés, on peut le dire, avec passion, et c'est là chose plus extraordinaire et plus remarquable, car, en ce temps-là, rares étaient les cœurs où vivait cet amour. En ce temps-là, on était de sa baronie, de son comté, de son village, de son coin de terre. On était Armagnac, Bourguignon, Champenois. Jeanne d'Arc est une des premières à avoir été française, à avoir porté dans son cœur ce sentiment qui depuis lors a fait tant de héros

et qui s'appelle l'amour de la France. Mais ce qu'il y a surtout de remarquable dans l'amour de Jeanne pour la France et pour son souverain, c'est qu'elle ne les a aimés que pour Dieu et en Dieu, comme quelque chose venant de Dieu.

Bien avant de savoir qu'il y avait une France et de connaître le nom de son roi, elle aimait Dieu de toute son âme d'enfant. Elle avait l'habitude de passer chaque jour de longs instants dans la petite chapelle de son village auprès du Tabernacle, dans l'intimité de Notre-Seigneur. Lorsque, trois fois le jour, elle entendait la voix des cloches chanter l'*Angelus*, où qu'elle fût, elle se mettait à genoux et laissait les ailes mystiques de leurs joyeuses harmonies emporter son âme à travers le ciel bleu jusqu'au trône du Très-Haut. Et le jour où, à l'âge de treize ans, dans le jardin de son père, à l'heure de midi, elle avait reçu pour la première fois la visite de l'archange S. Michel, en l'entendant lui dire : « Jeannette, sois bonne, aime Dieu, et il t'emploiera ! » le premier moment de stupeur passé, elle s'était mise à genoux et s'était consacrée toute à Dieu et pour toujours par le vœu de virginité.

Désormais on ne la vit plus se mêler aux jeux et aux bruyants ébats des enfants de son âge. Tandis que ses compagnes mènent leurs rondes turbulentes, près du « beau May », au Bois-Chenu, ou dans les prés qui bordent la Meuse, elle, grave et recueillie, assemble des primevères rustiques et des branches d'aubépine pour fleurir l'autel de Notre-Dame, ou bien, toute pénétrée de joie, s'en va au rendez-vous céleste de ses Voix. Chaque jour, en effet, S. Michel renouvelle ses apparitions. Il vient à Jeanne avec sainte Catherine et sainte Marguerite, et pendant trois ans ils font son éducation et la préparent à sa mission. Ce sont eux qui lui révèlent la France. Ils la lui présentent comme le royaume de Dieu sur la terre, comme le peuple élu par lui pour être le bras droit de son Eglise et le soldat de son Christ. Ils lui racontent sa glorieuse histoire depuis Clovis, Charlemagne, S. Louis, jusqu'aux jours sombres et douloureux de ses récentes défaites. Ils lui dépeignent la grande pitié qui règne sur tout le royaume. Ils lui disent ses divisions et ses désastres. Ils lui montrent son territoire envahi, ses villes prises et mises à sac, sa capitale au pouvoir des ennemis, ses églises et ses monastères pillés et dévastés, ses terres saccagées, ses campagnes incultes, son roi découronné et découragé, achevant joyeusement de perdre son royaume au milieu des plaisirs et des fêtes d'une cour dissolue.

La France est à l'agonie. Elle va être rayée à tout jamais de la liste des nations du monde. Bientôt elle ne sera plus qu'un souvenir. Les Anglais n'ont plus qu'à s'emparer d'Orléans pour se rendre maîtres de la Loire, pénétrer par elle jusqu'au cœur du pays et achever leur conquête. Déjà ils ont entouré la ville d'un siège formidable. Sa reddition n'est qu'une affaire de temps, de semaines peut-être...

Il semble que ce soit vraiment la fin de la France !... Et cependant Dieu ne veut pas qu'elle meure. Il veut la relever, il veut lui rendre son roi légitime, Charles VII, qui doit être son lieutenant pour gouverner son royaume. Pour cela, il faut délivrer Orléans, faire sacrer le roi à Reims et chasser les Anglais du pays.

Et Jeanne écoute. Elle s'émeut, elle prie, elle pleure...

Puis après avoir ainsi allumé dans son cœur, à son amour pour Dieu, l'amour de la France, après avoir creusé et élargi à leur convenance son âme d'enfant, ses Voix y versent enfin le divin secret :

« Fille de Dieu, lui disent-elles, fille au grand cœur, écoute ! C'est toi que Dieu a choisie pour accomplir cette mission ! C'est toi qui dois délivrer Orléans, conduire le roi à Reims pour qu'il y soit sacré et bouter les Anglais hors du royaume. Allons ! Le moment est venu, lève-toi ! Laisse là ta quenouille, prends l'épée qui t'attend, quitte ton village et va !... Va ! Dieu sera avec toi ! »

Je vous laisse à penser, m. f., quel effet dut produire dans l'âme de Jeanne cette révélation.

Eh quoi ? Elle, une enfant de dix-huit ans à peine, qui ne sait ni A ni B, ni lire, ni écrire, qui ne sait que filer sa quenouille et garder ses brebis, elle qui ne connaît personne, qui n'est jamais sortie de son pays, elle, aller trouver le roi ? Elle, se mettre à la tête des armées ? Elle, livrer des batailles ? Elle, conduire le Dauphin à Reims ? Elle, sauver la France ? Elle ?... Mais non, c'est insensé, c'est impossible !...

Et cependant elle ne peut pas douter de la réalité de ses visions. Elle ne peut pas douter que ce ne soient S. Michel, sainte Catherine et sainte Marguerite qui lui aient dit cela. « Je les voyais comme je vous vois, dira-t-elle plus tard à ses juges ; je les entendais comme je vous entends ; je leur parlais comme je vous parle ; je leur baisais les pieds et ils me baisaient au front. » C'est donc bien la volonté de Dieu.

Cela paraît insensé, impossible. Mais ne sait-elle pas que Dieu se plaît « à choisir ce que le monde tient pour insensé pour confondre les sages et ce qu'il y a de plus faible pour confondre les forts » ?

Quitter son père, sa mère, son clocher, son pays, oh ! cela est dur, c'est déchirer son cœur, c'est déchirer le cœur de tous ceux qu'elle aime ! Mais Notre Seigneur n'a-t-il pas dit : « Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi » ? Or elle veut être digne de lui. Elle veut lui prouver son amour. Rien ne l'arrêtera. Dût-elle user ses jambes jusqu'aux genoux, elle ira à Vaucouleurs, à Chinon, à Orléans, à Reims !

Ah ! c'est là, m. f., l'épreuve par laquelle Dieu se plaît à faire passer ses saints pour leur donner l'occasion de manifester la profondeur de leur amour. Il les met en demeure de choisir entre ce qu'ils ont de plus cher ici bas et lui, et sa volonté et le devoir. Ceux en qui l'amour de Dieu n'est pas totalement vainqueur, s'arrêtent, hésitent, supplient, demandent grâce. Les saints au con-

traire, emportés par l'amour qui les possède et trouvant en lui la force de tous les sacrifices, dès qu'ils connaissent la volonté de Dieu, s'élancent et disent comme Jeanne d'Arc : « Quand j'aurais cent pères et cent mères, quand je serais fille de roi, je partirais quand même, car c'est la volonté de mon Seigneur et de mon Dieu ! »

Voilà, m. f., le langage des saints.

Comme la colombe s'envola de l'arche pour aller chercher le rameau d'olivier libérateur, envolez-vous, ô Jeanne, envolez-vous de la demeure paternelle où vous avez vécu de si douces années, du cher village où vous laissez tant de délicieux souvenirs ! Envolez-vous vers la grande et sublime mission que le Roi des cieux vous confie ! Allez chercher l'épée de Sainte-Catherine de Fierbois et l'étendard fleurdelisé avec lesquels vous entraînerez l'armée à la victoire ! Prenez votre essor vers les champs de bataille où la France expire, pour la relever et pour la sauver... Ce que nous savons de vous, la générosité héroïque avec laquelle vous avez fait le sacrifice de tout ce que vous aviez de plus cher au monde pour obéir aux ordres de Dieu nous révèle la profondeur de votre amour. Vous êtes une sainte !

II. — *L'abnégation*

Il est, m. f., un détachement plus difficile à réaliser que celui des êtres et des choses qui nous sont chers : c'est le détachement de nous-mêmes. Il est une vertu par laquelle la sainteté se manifeste plus sûrement et d'une façon plus éclatante que par un acte, fût-il héroïque, accompli dans un élan d'amour : c'est l'abnégation de soi même ; c'est, au milieu des succès, des applaudissements, des triomphes, de la gloire, l'oubli de soi et le renoncement à y chercher la satisfaction de l'amour-propre, de l'égoïsme et de l'orgueil.

N'avoir qu'à tendre la main pour cueillir le plaisir, la fortune, les honneurs de ce monde, et les mépriser ; passer au milieu des corruptions de la volupté, au milieu de la fange, et rester pur et garder sans tache la virginale blancheur de son âme ; être entouré, admiré, fêté, adulé, se sentir enveloppé de cette auréole de lumière qui s'appelle la gloire, et ne pas s'attarder pour ne pas en être ébloui ; se dévouer à une cause sans chercher à en tirer un avantage personnel ; la servir sans essayer de s'en servir ; travailler uniquement pour elle ; n'avoir en vue que Dieu, sa volonté, le devoir, au cœur d'autre désir que celui de lui plaire, ne rêver d'autres plaisirs, ne vouloir d'autre récompense que Dieu seul, ah ! voilà, m. f., qui est rare, voilà qui est difficile, voilà qui est surhumain, voilà qui est l'indubitable marque de la sainteté. Voilà ce qu'il y a surtout d'admirable en sainte Jeanne d'Arc.

Avez vous quelquefois songé à ce que fut sa vie depuis son départ de Vaucouleurs jusqu'au sacre de Reims, à tous les dangers, à toutes les difficultés, à toutes les tentations au milieu desquelles elle a marché ?

La voilà qui arrive, à dix-huit ans, à cette cour de Chinon où l'on ne rêve que fêtes, qu'amusements, que réjouissances, où tout respire le luxe, le plaisir et la volupté. Elle est jeune, simple, gracieuse et belle comme une fleur des champs, pleine d'humour et d'entrain. Son costume masculin lui donne un charme tout particulier. Elle monte admirablement à cheval et manie la lance avec habileté. L'assurance et l'autorité avec lesquelles elle se déclare envoyée de Dieu pour délivrer Orléans et conduire le roi à Reims, la façon dont elle a reconnu Charles VII sans l'avoir jamais vu, entre tous les seigneurs de la cour parmi lesquels il se cachait, la précision avec laquelle elle a indiqué l'endroit où l'on découvrirait, derrière l'autel de sainte Catherine au sanctuaire de Fierbois, une épée dont tout le monde ignorait l'existence, tout ce que l'on raconte d'elle enfin contribue à fixer les regards sur elle, à en faire l'objet de toutes les curiosités, de toutes les conversations, de toutes les discussions.

Tous ceux qui l'approchent et qui parlent avec elle sont séduits, conquis, convaincus. Partout où elle passe, à Poitiers où elle va subir l'examen des théologiens de l'Université, à Tours où elle attend que son armée soit prête, où elle fait faire son étendard et où elle reçoit son armure et son épée, à Blois d'où elle part pour Orléans, partout elle conquiert la sympathie, partout on la fête, on la choie, on la salue comme l'envoyée de Dieu.

Enfin la voilà à la tête de sa petite armée, revêtue de son armure, montée sur son destrier blanc, son épée au côté, sa bannière à la main, entourée de ses capitaines, suivie de son chapelain et de ses pages, car elle a rang de comte de par la volonté du roi Charles.

Son entrée à Orléans, le 29 avril 1429, est vraiment triomphale. Comme pour l'entrée de Notre-Seigneur à Jérusalem le jour des Rameaux, toute la population s'est portée au devant d'elle pour l'acclamer comme la libératrice, comme la messagère du salut. Les enfants poussent des *hosannah* joyeux. Les bourgeois et les hommes d'armes qui ont déjà fait des prodiges de bravoure et d'héroïsme pour soutenir le siège, brandissent leurs piques, leurs haches, leurs arbalètes et jurent de mieux batailler encore. Les femmes veulent toucher ses mains, ses habits, les harnais de son cheval. Les cloches sonnent à tous les clochers de la ville.

Pendant deux jours, Jeanne se recueille. Elle prie. Puis, après avoir reconnu les positions de l'ennemi, elle commence l'attaque et en trois jours elle chasse les Anglais de toutes les forteresses réputées imprenables qu'ils ont construites autour de la cité.

Alors c'est, dans la population, du délire, chez les Anglais de l'épouvante. Mais Jeanne, sans s'attarder à jouir de sa victoire, poursuit l'ennemi en fuite. Elle le déloge de toutes les positions qu'il occupe sur les bords de la Loire et le bat à plate couture sur le champ de bataille de Patay. Puis

elle revient à Chinon, emmène Charles VII presque malgré lui et, le 17 juillet, après s'être emparée de Troyes et de Châlons, après avoir vu les portes de Reims s'ouvrir devant elle, dans l'illustre basilique, elle assista, radieuse, triomphante, au sacre du Roi.

En moins de trois mois, elle avait accompli sa mission. Elle avait fait ce qu'elle avait prédit. La petite bergère pouvait se dire qu'elle avait opéré le plus prodigieux des miracles, elle avait ressuscité la France et sauvé la Patrie !

Ah ! je vous le demande, m. f., comment, au milieu de pareils succès, de pareils triomphes, ne pas s'enorgueillir, ne pas s'enivrer de l'ivresse de la gloire ?

Mais non, Jeanne, au milieu de cet universel enthousiasme qu'elle a suscité, nous apparaît toujours aussi simple, aussi modeste, aussi humble que dans sa vie cachée de bergère de Domremy. Elle, elle ne compte pas. Il n'y a qu'une chose qui compte à ses yeux : c'est la volonté de Dieu, ce sont les ordres de ses Voix célestes.

Quand il s'agit de leur obéir, de remplir sa mission, de mener à b en l'œuvre dont elle est chargée, malgré toutes les difficultés, toutes les intrigues, tous les obstacles, elle a toutes les audaces, toutes les intrépidités. Elle fait preuve d'une énergie, d'une ténacité indomptable. Elle a une volonté de fer.

Un jour, Dunois semble ne pas vouloir se conformer au plan qu'elle a reçu de ses saints.

— Sachez-bien, lui crie-t-elle, que, si vous me trompez, je vous ferai abattre la tête des épaules.

Au matin de l'attaque des Tourelles, la principale journée de la délivrance d'Orléans, comme les généraux, jugeant la tentative insensée, refusent de sortir avec elle, le gouverneur de la ville s'obstine à tenir la porte fermée.

— Méchant homme, lui dit-elle, vous voulez nous empêcher de passer. Mais nous passerons quand même !

Elle fait forcer la porte par ses soldats.

C'est ce même jour qu'ayant été blessée pendant l'assaut par une flèche qui lui traversa l'épaule, elle enleva elle-même le javelot de la blessure, puis, après s'être fait un pansement sommaire, elle s'élança de nouveau en tenant son étendard à la main et criant à ses soldats :

— Entrez, mes amis, tout est vôtre !

Mais dès que le combat est fini, le capitaine intrépide disparaît pour laisser voir à nouveau la jeune fille, qui frémit à la vue du sang, qui a pour les blessés des tendresses de mère et qui pleure en songeant à ceux qui sont tombés sur le champ de bataille.

Alors elle court à l'église. Elle s'y prosterne longuement devant le tabernacle, elle fuit ceux qui veulent la féliciter et repousse doucement ceux qui viennent lui faire toucher des objets de piété, en leur disant gaiement : « Mais touchez-les vous-mêmes, braves gens, ce sera la même chose ! »

Elle jeûne. Elle fait pénitence. Elle se confesse presque chaque jour et communie plusieurs fois par semaine.

En un mot, m. f., c'est d'un bout à l'autre l'exemple de la plus complète et de la plus admirable abnégation.

Sans doute, dans la cathédrale de Reims, au jour du sacre, elle a voulu être à la première place, debout près du roi, tenant bien haut et fièrement sa bannière qui, après avoir été à la peine, avait bien le droit d'être à l'honneur. Mais en cela, loin d'obéir à un sentiment d'amour-propre et de satisfaction personnelle, elle n'obéissait qu'au désir de proclamer solennellement devant tous, ce qui d'ailleurs était peint sur son étendard, que si la France avait retrouvé son roi, c'était par la volonté et la grâce de Dieu.

Pour elle, savez-vous ce qu'elle rêvait au lendemain de ces victoires et de ce triomphe ? Elle rêvait de retourner dans son village, de reprendre sa vie simple et champêtre d'autrefois auprès de son père et de sa mère : « Oh ! que je serais heureuse de les retrouver, disait-elle, de les servir, de garder leurs brebis avec ma sœur et mes frères, et qu'ils seraient heureux de me revoir ! »

Rêve, glorieuse enfant, rêve à ces douces et poétiques choses qui nous révèlent la simplicité de ton cœur et ton abnégation sublime ! Mais tandis que tu caresses ton rêve, Dieu, pour toi, en fait un autre. Il te veut une autre destinée. Pour racheter et sauver la France, il a besoin d'une victime, car il n'y a pas de rédemption sans effusion de sang et sans martyre. Il t'a choisie pour cette gloire. Il veut que dans son Eglise tu sois une sainte et ce n'est pas assez que tu l'aies aimé jusqu'à l'oubli complet de toi-même, il faut que tu pousses l'abnégation et l'amour jusqu'au bout, jusqu'au sacrifice et jusqu'à l'immolation.

III. — *Le sacrifice*

C'est surtout dans la souffrance, m. f., sous l'étreinte de la douleur, que se prouve la sainteté. La souffrance est la grande épreuve de la vie humaine, la pierre d'achoppement contre laquelle beaucoup d'âmes, hélas ! viennent se briser et mourir. Mais elle est aussi le tremplin sublime dont se servent les saints pour s'élancer aux plus hauts degrés de la vertu.

Notre-Seigneur, parlant un jour de sa Passion prochaine, disait : « Voici l'heure où le Fils de l'Homme va être glorifié ! » Et en fait sa divinité n'est jamais apparue d'une façon plus éblouissante que du haut de la croix. Il me semble que Jeanne d'Arc, marchant au martyre, aurait pu dire, elle aussi, en s'appliquant la parole du divin Maître : « Voici l'heure où la fille de Dieu va être glorifiée ! » Jamais en effet sa sainteté n'est apparue plus éclatante que du haut de son bûcher.

La souffrance ! Elle la rencontra dès le premier jour de sa mission, dans les contradictions, les défiances, les jalousies, les oppositions hypocrites

et sournoises qui se manifestèrent contre elle. Elle la trouva dans les hésitations, les indécisions, les incompréhensions royales. Elle dut beaucoup souffrir de voir les bontés et les miséricordes de Dieu pour la France si peu comprises par ceux qui auraient dû en être touchés et s'empresser de les seconder de tout leur pouvoir. Elle dut beaucoup souffrir de se heurter à chaque instant à toutes sortes de mesquineries, d'étroitesses d'esprit et de misérables préoccupations égoïstes et ambitieuses.

Mais ce n'est qu'au lendemain de Reims que commença sa vraie Passion. Vous savez, m. f., qu'elle aurait voulu entraîner le roi vers l'achèvement rapide de sa conquête, l'emmener le plus promptement possible jusqu'à Paris, mettre le siège devant la capitale et l'y faire entrer triomphalement, puis reprendre aux Anglais toutes les villes qu'ils occupaient en Normandie et les obliger tous à repasser la Manche et à regagner leur île. Le plan était audacieux. Mais tout nous permet de croire qu'il eût réussi si Charles VII avait voulu écouter sa libératrice. Il eut, hélas ! l'inexplicable faiblesse de préférer à ses conseils ceux de politiciens aux vues étroites et jaloux. En vain Jeanne le supplia-t-elle au nom de ses Voix. Tous ses efforts vinrent se heurter contre l'inertie royale. Elle dut s'incliner. Mais ce ne fut pas, croyez-le bien, sans un déchirement cruel de son cœur.

Oh ! sentir que l'on porte en soi le salut d'un peuple, que Dieu nous pousse et que les hommes nous enchaînent ! Etre convaincu, comme elle l'était, de la divinité de sa mission, porter dans son âme la certitude qu'on est chargé par Dieu de sauver son pays, avoir devant les yeux le plan tracé par lui pour y réussir, savoir qu'il n'y a qu'à vouloir, qu'à avoir la foi, qu'à obéir et à marcher, qu'on pourrait en quelques mois, en quelques semaines peut-être, bouter hors de France le dernier Anglais, et ne pouvoir rien faire, rien obtenir, se heurter à l'inertie d'un prince mal conseillé, sans énergie et sans volonté, quelle torture ! quel supplice ! Pour une âme embrasée d'amour, comme celle de Jeanne, pour Dieu et pour la France, quel martyre !

Et cependant, m. f., ce ne fut là que le prélude de ses douleurs. Qui pourra dire tout ce qu'elle a dû souffrir, cette pauvre enfant, depuis le jour où, ayant été faite prisonnière par les Bourguignons sous les murs de Compiègne, elle fut vendue aux Anglais ; pendant ses douze mois de captivité ; dans cette cage de fer où elle fut enfermée pendant de longues semaines ; dans ces cachots de Rouen où, les membres chargés de lourdes chaînes, elle était exposée à tous les sarcasmes, à toutes les injures et à tous les outrages de ses geôliers ; durant ce long procès de cent quatorze jours, pendant les trente interrogatoires qu'elle dut subir de la part de juges iniques, sectaires, payés par l'Angleterre pour la condamner et acharnés à la perdre ?

Quand on essaie d'analyser toutes les angoisses, toutes les souffrances physiques et morales qu'elle dut endurer pendant cette longue passion de plus d'une année, on est saisi d'effroi. Instinctivement on se rappelle la Passion de Notre Seigneur ; on les compare et il semble vraiment que le Christ Jésus se soit plu à faire passer la sainte rédemptrice de notre Patrie par tous les détails des douleurs qu'il a lui-même souffertes pour sauver le monde.

Comme lui, en effet, elle a été trahie par l'un des siens. Comme lui, elle a été vendue à ses ennemis. Comme lui, elle a été abandonnée par tous ceux qu'elle avait tant aimés. Où était-il donc, ce Charles VII qui lui devait sa couronne et son royaume ? Que faisait-il, à quoi songeait-il, tandis qu'on la traitait ainsi contre toutes les lois de la guerre, de la justice, de l'honneur, tandis qu'on la torturait et qu'on la martyrisait ? Et vous, d'Alençon, Dunois, La Hire, Xaintrailles, vous, les compagnons de ses combats, de ses victoires, de ses triomphes, les témoins de toutes les merveilles qu'elle a accomplies sous vos yeux, que n'êtes-vous accourus à son secours ? Comment n'avez-vous pas tout tenté pour l'arracher aux mains des Anglais ?... Oh ! mystère de l'ingratitude humaine !...

Comme le Christ, elle fut abreuvée d'injustices, d'outrages et d'humiliations. Comme lui, elle fut jugée par des prêtres, — non point par les prêtres, m. f., comme le disent les ennemis de l'Eglise, car on ne saurait rendre le sacerdoce catholique solidaire de quelques misérables ou de quelques lâches, indignes du caractère sacré dont ils étaient revêtus.

Comme le divin Maître, elle a connu en face de la mort les angoisses de la terreur. Elle a eu son Jardin de Gethsémani. Mais comme lui aussi, au milieu de toutes ses tortures, elle a montré la plus admirable douceur, la force d'âme la plus héroïque. Comme lui, elle est montée au Calvaire en s'offrant en holocauste. Ses Voix lui avaient fait comprendre qu'elle était la rançon de la France, qu'elle mériterait par sa mort non seulement la couronne du paradis, mais à brève échéance le salut et le complet triomphe de sa Patrie. Et alors elle est morte, non pas seulement en résignée, mais comme une victime qui s'immole volontairement sur l'autel du sacrifice. Et comme le Christ enfin, elle est morte en pardonnant à ses bourreaux...

Vous vous rappelez, n'est-ce pas, cette scène émouvante et sublime. Du haut de son bûcher, après avoir entendu la sentence qui la condamnait à être brûlée vive comme hérétique et sorcière, après avoir longuement prié, Jeanne promena son regard sur la foule immense qui se pressait sur la place du Vieux-Marché. Elle regarda ce peuple qui ne savait s'il devait pleurer ou l'insulter. Elle regarda les soldats qui l'entouraient. Elle lut dans leurs yeux la haine et la joie sauvage de la vengeance. Plus loin, par delà cette assistance, par delà les murs de Rouen, là-bas, très loin, elle regarda la France, cette France tant aimée pour

laquelle elle allait mourir et qui ne faisait rien pour elle .. Elle regarda Charles VII qui l'oubliait, l'ingrat ! ses conseillers qui se réjouissaient peut-être, les misérables !... Puis en face d'elle, dans la tribune dressée devant l'échafaud, elle regarda ses juges : Warwick, qui avait mené tout le procès au nom de Henri VI ; Loyseleur, l'hypocrite abominable qui l'avait si odieusement trompée ; Cauchon, l'infâme Cauchon, à qui elle avait dit : « Evêque, c'est par vous que je meurs ! » Elle regarda le bourreau, dont la torche flambait déjà au pied du bûcher. Et au milieu du silence qui pesait lourdement sur cette foule haletante, comme le Christ du haut de sa croix, elle laissa tomber ces mots : « Oh ! vous tous qui êtes ici, pardonnez-moi comme je vous pardonne ! »

Puis elle demanda un crucifix. Elle le pressa longuement sur ses lèvres et sur son cœur et tandis que les flammes s'élançaient, bondissaient, l'enveloppaient de toutes parts avec des enlacements de serpent et des morsures de tigre, du sein de la tour de feu qui la cachait aux regards, on entendit sa voix s'élever une dernière fois, vibrante d'amour, de foi et d'espérance :

— Non ! Non ! s'écria-t-elle, mes Voix ne m'ont pas trompée ! Ma mission était bien de Dieu !... Jésus ! Jésus ! Jésus !...

Et ce fut fini. Elle avait rendu le dernier soupir.

Eh bien ! m. f., je vous le demande, pour mourir ainsi de cet atroce supplice, sans un murmure, sans une plainte, sans une révolte. dans la paix, dans la prière, dans le pardon, dites moi s'il ne faut pas avoir en soi une force surnaturelle, qui ne peut venir que de Dieu et qui est le signe infaillible de la sainteté ?

Allons, bourreaux, approchez-vous maintenant, écartez les cendres encore fumantes. Cherchez son cœur que les flammes ont respecté. Jetez-le à la Seine, pour qu'il ne nous reste plus rien d'elle que son souvenir et ses exemples. Mais avant de vous retirer, comme le centurion du Calvaire, proclamez la vérité et dites bien haut que vous avez brûlé une sainte !

* *

Oui, m. f., Jeanne d'Arc est une sainte !...

En vain l'infâme Cauchon a-t-il écrit sur la mitre d'ignominie dont il couvrit le front de sa victime : « Apostate, hérétique et sorcière. » En vain des misérables, à la suite de Voltaire, se sont-ils efforcés, dans des livres et dans des discours qui ne méritent que le mépris, de la représenter comme une hallucinée. Ils n'ont pu empêcher, ils n'empêcheront pas toutes les générations de la considérer comme admirable et la grande famille chrétienne qu'est l'Eglise catholique de la vénérer, de la glorifier et de la prier comme une sainte.

Oui, de la prier... En ce jour béni de sa fête, faisons monter vers elle, avec le chant de nos louanges, la supplication de nos prières. Demandons-lui avant tout de bénir du haut du ciel notre pays et de le protéger contre des ennemis plus redoutables encore que les envahisseurs du xv^e siècle, plus dangereux pour sa vie, pour son avenir, pour sa gloire, contre l'incrédulité, l'impiété, l'irréligion, le scepticisme, le matérialisme moral et le matérialisme économique, qui peuvent tuer les âmes et engendrer toutes les hontes et toutes les décadences. Pour les combattre dans la sphère sociale où nous vivons, unissons-nous sous la protection de sainte Jeanne d'Arc comme autrefois ses soldats sous son étendard. Pour batailler contre eux avec vaillance, puisons comme elle, dans l'amour de Dieu et de la France, la force de toutes les abnégations et de tous les sacrifices nécessaires. Et Dieu nous donnera la victoire ! Ainsi soit-il.

COURS DE PRONES SUR LA LITURGIE

VI

LE SANCTUAIRE ET L'AUTEL

Mes frères,

Nous avons parlé des fonts baptismaux et des bénitiers qui se trouvent à l'entrée de nos églises, de la chaire qui se dresse dans leur grande nef, des confessionnaux placés dans leurs bas-côtés ou leurs chapelles ; nous avons admiré les tableaux, peintures ou bas-reliefs qui ornent leurs murs, leurs verrières aux personnages étincelants ; nous nous sommes pieusement agenouillés devant les statues représentant les saints qu'on y honore et nous avons indiqué quelques-uns des emblèmes grâce auxquels on peut les identifier. Nous voici parvenus à l'entrée du sanctuaire. Rappelons-nous la recommandation du Seigneur à son peuple : « *Pavete ad sanctuarium meum*. Tremblez à l'approche de mon sanctuaire, » et pénétrons avec recueillement et respect en celui de nos églises, pour en étudier le contenu.

I

Le sanctuaire est, comme son nom l'indique, l'endroit le plus sacré de la maison de Dieu. Il est dans nos églises ce qu'était le Saint des Saints dans le Temple de Jérusalem. C'est dans le Saint des Saints qu'était l'Arche d'alliance ; c'est dans le Saint des Saints que Jéhovah daignait descendre et parler au grand-prêtre. Celui-ci avait seul le droit d'y pénétrer, et encore, très rarement. Un grand voile, le voile qui se déchira du haut en bas à la mort de Notre-Seigneur, en fermait l'entrée et en dérobait la vue au peuple. Le sanctuaire de nos églises est bien plus vénérable encore, puisque Notre-Seigneur daigne y habiter réellement et de façon permanente.

Le sanctuaire est séparé de la nef par la table de communion. La nef est réservée aux fidèles ; les hommes s'y placent en avant et les femmes derrière eux ; le sanctuaire, lui, est exclusivement réservé au clergé. C'est là que se trouvent les

stalles du clergé et, dans les cathédrales, le trône de l'évêque. C'est là surtout que se dresse l'autel avec le tabernacle.

Les autels sont, comme les temples, aussi anciens que le monde. Les patriarches, nous l'avons dit, en improvisaient pour offrir leurs sacrifices. Sous la Loi de Moïse, il en existait deux : l'autel des parfums pour les sacrifices non sanglants, et l'autel des holocaustes pour les sacrifices sanglants.

Sous le Nouveau Testament, le premier autel fut la table de la dernière Cène, sur laquelle fut célébrée la première de toutes les messes et instituée la Sainte Eucharistie ; le second fut la croix du Calvaire, dont la messe reproduit et continue le sacrifice. En souvenir de ces deux premiers autels, tous les autels doivent consister en une table comme celui du Cénacle et par leur forme et leurs accessoires rappeler le grand sacrifice de la croix.

Ils doivent consister en une table. Cette table, primitivement, était de bois, comme on peut s'en rendre compte par des fresques très anciennes qui sont parvenues jusqu'à nous ; plus tard l'usage de célébrer la messe sur les tombeaux des martyrs, aux Catacombes, contribua à faire adopter les autels en pierre. Ceux d'aujourd'hui présentent la forme d'un tombeau plein et massif ou d'une table supportée par des colonnettes.

Cette table est fixe ou portative, d'où les autels eux-mêmes sont dits fixes ou portatifs. Les premiers sont formés d'une table de pierre ou de marbre de mêmes dimensions que le massif lui-même de l'autel et scellée sur celui-ci de façon inamovible. Bien entendu, l'évêque est obligé de venir sur place la consacrer, comme nous l'avons dit. Les autels portatifs consistent en une pierre de cinquante centimètres au carré environ, assez grande pour qu'on puisse y déposer la sainte Hostie, le calice et au besoin un ciboire. L'évêque consacre en plus ou moins grand nombre, dans sa chapelle, ces autels portatifs, ces « pierres d'autel » comme on les appelle, et les envoie aux églises et chapelles qui en ont besoin. Avec une pierre d'autel de ce genre, moyennant l'autorisation de l'évêque, on peut dresser un autel en tout lieu décent.

Lorsque l'autel est fixe, la table d'autel doit reposer sur un massif de maçonnerie et faire corps avec lui ; elle perd sa consécration si elle en est séparée. Lorsque l'autel est portatif, la pierre d'autel peut être enchâssée indifféremment dans un massif de pierre, de bois ou de métal, et déplacée selon les besoins du culte, sans perdre sa consécration.

II

Par sa disposition et ses accessoires, l'autel doit rappeler le sacrifice de la croix qui s'y renouvelle chaque jour. Celui-ci eut lieu sur la montagne du Calvaire ; c'est pour rappeler cette montagne que, comme son nom « *alta res* » l'indique, l'autel doit être élevé au-dessus du sol et qu'on y accède par une ou plusieurs marches. Aussi bien, cette disposition permet aux fidèles de mieux voir les cérémonies et de s'y unir plus facilement.

La table d'autel porte en son milieu et en ses quatre angles cinq croix, en souvenir des cinq plaies de Notre-Seigneur. Elle est la figure de ce divin Sauveur qui s'appelle lui-même la pierre angulaire sur laquelle s'appuie son Eglise.

Au milieu de cette table est creusé un tombeau, qui fut soigneusement scellé après qu'on y eut déposé des reliques accompagnées de trois grains d'encens. Ces trois grains d'encens rappellent les parfums et les aromates qu'employa Joseph d'Arimathie pour embaumer le corps de Notre-Seigneur.

Au sommet du Calvaire se dressait la croix portant dans ses bras le salut du monde. Au milieu de l'autel doit également se trouver une croix portant l'image du divin Crucifié et assez grande pour être facilement vue des fidèles.

Quand le corps de Notre-Seigneur fut descendu de la croix et eut été embaumé par Joseph d'Arimathie, celui-ci l'enveloppa dans un linceul blanc. C'est pour rappeler cet ensevelissement que l'autel est recouvert de trois nappes blanches. Les suaires sont ordinairement de toile ; les nappes, elles aussi, doivent être de pur fil. Bénites d'avance par l'évêque ou un prêtre délégué par lui, ces nappes ont aussi pour but de recueillir le Précieux Sang au cas où le calice viendrait à être renversé, et de l'empêcher d'être absorbé par la table d'autel ou de couler à terre.

De chaque côté de la croix doivent être placés deux chandeliers garnis de cierges aux messes basses, quatre ou six aux messes solennelles. Ces cierges sont allumés pendant les saints offices pour leur donner plus d'éclat, en rehausser la solennité, honorer Dieu devant qui ils se consument, représenter Notre-Seigneur qui est la lumière du monde.

Déjà, dans le Temple de Jérusalem, l'usage des lumières était pratiqué : outre le chandelier à sept branches, on y voyait dix chandeliers d'or portant des lampes allumées même de jour. Aux Catacombes, bien entendu, cet usage fut continué. Les lumières y étaient nécessaires pour éclairer les galeries et les salles souterraines où se réunissaient les fidèles. Elles le restèrent au cours des nombreux offices nocturnes célébrés durant de longs siècles les veilles de fêtes, comme le sont encore aujourd'hui les Matines et les Laudes de Noël et la messe de minuit. L'Eglise continue l'usage des lumières, lampes et cierges pour demeurer fidèle à ses traditions et pour les raisons symboliques mentionnées tout à l'heure.

Ces chandeliers étaient jadis placés sur la table même qui constituait à elle seule tout l'autel. Ils le sont aujourd'hui sur des gradins qui forment le fond de celui-ci. Ces gradins sont également destinés à recevoir les reliquaires, fleurs et candélabres dont on orne l'autel. Ils servent d'appui aussi aux canons d'autel. Ces canons sont trois cadres ou cartons sur lesquels sont reproduits les prières de l'offertoire, du canon de la messe et

le dernier Evangile de S. Jean, que le prêtre ne peut lire commodément sur le missel. Ce missel, comme son nom l'indique, est le livre qui renferme les prières communes et propres des différentes messes de l'année. Placé sur un coussin ou sur un pupitre, il est à la disposition du prêtre, tantôt à droite, tantôt à gauche ou au milieu de l'autel, selon les différentes parties de la messe.

III

Un autel ne comporte pas nécessairement un tabernacle. Beaucoup d'autels secondaires et même en certaines cathédrales, celle d'Orléans par exemple, le maître-autel, en sont dépourvus. Cependant, dans la plupart des églises et chapelles, le maître-autel tout au moins en possède un dans lequel est conservée la Sainte Eucharistie. Au moyen âge, il consistait en une colombe d'or ou d'argent renfermant la Sainte Réserve et qui, suspendue au-dessus de l'autel, pouvait être montée ou descendue selon les besoins. Le tabernacle eut aussi la forme de tours, d'urnes, de cœurs ou de petites arches. Aujourd'hui il consiste en une petite armoire placée au milieu de l'autel entre les gradins de droite et ceux de gauche. Inutile de dire qu'en considération de l'Hôte divin qui y habite, le tabernacle doit être l'objet du plus grand soin et du plus grand respect. Il doit être tapissé de soie blanche à l'intérieur et, à l'extérieur, revêtu d'un conopée, c'est-à-dire d'une draperie blanche ou portant la couleur liturgique du jour.

Parfois le tabernacle est surmonté d'un baldaquin qui forme comme un dais d'honneur au-dessus de lui et au-dessus de l'autel lui-même. D'autres fois il se détache sur un retable très élevé et très ouvragé qui, dans les petites églises, garnit et décore tout le fond du sanctuaire. D'autres fois, enfin, il est surmonté d'un dôme ou d'une flèche appelés *ciborium*. Dans ce ciborium est ménagée une niche destinée à recevoir l'ostensoir, aux jours où le St-Sacrement est exposé.

Devant le tabernacle, lorsqu'il renferme la Sainte Eucharistie, doit, jour et nuit, brûler une lampe ; on peut en mettre plusieurs pourvu qu'elles soient en nombre impair. Le but de cette lampe est d'indiquer aux visiteurs l'autel où est conservé le St-Sacrement et de marquer la présence de celui-ci dans le tabernacle. Chaque fois que nous entrons dans une église et que nous la parcourons, ne serait ce qu'en curieux, ne manquons pas de génuflecter en passant devant cet autel et de nous agenouiller un instant pour adorer et saluer le Maître de céans qui y réside. Le but de cette lampe est aussi de tenir notre place devant Notre-Seigneur. Pour répondre à l'amour qui le fait demeurer nuit et jour avec nous, nous devrions monter sans cesse en sa sainte présence une garde d'honneur. Nous ne le pouvons pas, mais la lampe du St-Sacrement le fait en notre nom. Ayons donc à cœur de contribuer tous à la dépense qu'elle occasionne ; et que, dans les paroisses privées de prêtre, les personnes pieuses aient soin de veiller à son entretien.

A droite de l'autel se trouve une table, ou une console appelée « crédence. » On y dépose les burettes et les différents objets nécessaires au saint sacrifice, qui n'ont pas leur place sur l'autel. Cette crédence, en certaines églises, est remplacée par une niche ménagée dans le mur de ce même côté de l'épître et appelée « piscine. » Une cuvette sans fond y est ménagée pour y recevoir l'eau qui a servi à des usages liturgiques.

Le sanctuaire, avons-nous dit, est séparé de la nef par la table de communion. En terminant notre visite et en franchissant à nouveau cette table, jetons-y un regard. Primitivement, c'était une table véritable, longue et mesurant trente centimètres de largeur. Au moment de la communion, on y étendait une nappe destinée à recevoir les saintes parcelles qui pouvaient se détacher de la sainte Hostie. Aujourd'hui cette table n'est plus qu'une simple balustrade de fer, de pierre, de bois ou de marbre à laquelle continue d'être fixée une nappe de toile. Mais cette nappe n'est plus qu'une parure pour la sainte Table ; sa blancheur n'est plus qu'un symbole de l'innocence que doit avoir notre âme en s'approchant du banquet sacré ; les fidèles n'en couvrent plus leurs mains pour communier, mais se servent d'un plateau de communion pour parer aux accidents qui pourraient se produire dans la distribution de la Sainte Eucharistie.

* *

Quand, sur le Mont Horeb, l'Eternel apparut à Moïse au milieu d'un buisson ardent, il lui dit : « N'approche pas d'ici ; ôte ta chaussure, car le lieu sur lequel tu te tiens est une terre sainte. » (Ex., III, 5). Le sanctuaire de nos églises n'est pas moins saint, puisque le même Dieu daigne y faire son séjour. Toutefois il ne nous dit plus comme à Moïse : « N'approche pas d'ici, » mais au contraire : « Venez à moi, vous tous qui souffrez, et je vous soulagerai. » Ils répondaient à cette invitation, tous les malheureux qui, poursuivis par la justice des hommes, venaient jadis chercher un asile dans nos sanctuaires et à l'abri des autels. Si nous ne sommes pas poursuivis par la justice des hommes, nous le sommes peut-être par le malheur, l'infortune, les revers, par les tentations ou par les remords ; venons, nous aussi, chercher un refuge au pied de nos autels et de nos tabernacles : nous y trouverons paix et consolation. Ainsi soit-il.

COURTES INSTRUCTIONS SUR LE SYMBOLE

X

LA FOI ET LA SCIENCE

Mes frères,

La science fait de nos jours de rapides progrès; les récentes découvertes dans les domaines de

l'aviation et de la télégraphie ou téléphonie sans fil ont donné aux relations politiques, commerciales, industrielles et artistiques un essor nouveau et presque imprévu. Aussi ont-elles provoqué, non seulement dans le monde savant, mais même dans le grand public, un engouement facile à comprendre. Les défenseurs de l'athéisme ont cru trouver dans la science, qu'ils orthographient désormais avec un S majuscule, l'explication définitive de toutes les forces plus ou moins mystérieuses de la nature et l'ont dressée comme une rivale de la foi, destinée à supplanter cette dernière dans un avenir prochain. Que faut-il penser de ce conflit entre la foi et la science? Comment ce conflit se présente-t-il vis-à-vis des enseignements de la Bible ? Quelle est l'attitude des savants en présence de ce prétendu conflit ? Nous allons essayer de le dire.

I

Le conflit supposé entre la foi et la science se présente d'abord sous la forme d'une question de principe. La science, dit-on, a pour conditions le libre examen et la libre recherche de la vérité ; la foi, au contraire, n'est libre ni dans sa méthode ni dans ses conclusions. La science part du doute méthodique, tel que l'a conçu Descartes, et qui sert à découvrir la vérité ; le croyant ne peut commencer par mettre en doute la vérité de ses dogmes. La science aboutit et s'en tient aux seules vérités démontrées par la raison et l'expérience ; le croyant ne peut pas donner une démonstration scientifique des vérités qu'il croit, ni des raisons qu'il a de croire, et il doit faire céder sa raison et son expérience devant une autorité supérieure. La foi est donc, à en croire nos adversaires, la négation de la science.

Ce que nous avons dit précédemment du double domaine de la raison et de la foi nous permet de comprendre dès l'abord que le problème est mal posé. Si l'objet de la science et l'objet de la foi étaient identiques, la difficulté soulevée pourrait avoir quelque valeur ; mais la science et la foi ont chacune leur objet propre. La foi ne gêne en rien le chimiste ou l'électricien, car elle n'a rien à dire sur leurs études ni leurs expériences ; par ailleurs le savant n'a pas à examiner l'existence de trois personnes en Dieu, vérité qui échappe complètement à ses investigations.

Ce qui complique le problème, c'est que la science et la foi se rencontrent sur un terrain mixte : ainsi la question de la formation du monde relève à la fois de la science qui étudie les transformations de la matière, et de la foi qui affirme le fait de la création. La difficulté provient ici de ce que le croyant est obligé de compter avec sa foi ; il a, pour parler le langage de nos adversaires, des préjugés qui lui enlèvent, au moins partiellement, la liberté. Heureuse contrainte, devons-nous dire, puisque son unique résultat est d'empêcher l'erreur ! Dieu, en effet, ne peut se contredire, et sa Révélation ne saurait être en opposition avec les réalités scientifiques dont il est l'auteur.

Mais les athées n'ont-ils pas leurs préjugés, eux aussi, et qui leur enlèvent également une part de leur liberté ? S'il y a préjugé de part et d'autre, pourquoi celui du croyant serait-il plus gênant que celui de l'athée ? En quoi celui de l'athée serait-il plus conforme à la science et à la libre recherche de la vérité ? On ne le voit pas. D'ailleurs le croyant entend bien démontrer par des procédés scientifiques les vérités qu'il possède par un autre moyen. Dans ce cas, ses conclusions sont tout aussi scientifiques que celles de l'athée et personne n'est autorisé à les contester.

II

En fait, y a-t-il des points précis sur lesquels foi et science sont en opposition ? Les rationalistes ont voulu en découvrir dans certaines affirmations de la Bible. Nous ne pouvons songer à les suivre dans tous les menus détails où ils portent la discussion. Nous prendrons trois exemples tirés des descriptions cosmographiques, de la cosmogonie mosaïque et du récit du déluge.

Les termes que les écrivains sacrés emploient pour décrire le monde et ses habitants sont parfois, dit-on, en opposition avec les résultats certains de la science. Ainsi la Genèse considère la voûte céleste comme une enveloppe solide, les pluies comme provenant de réservoirs dont les écluses s'ouvrent de temps en temps pour déverser leur contenu sur la terre, les astres comme des luminaires fixes. L'Ecclésiaste semble supposer que le soleil tourne autour de la terre, puisqu'il se lève, se couche et se hâte de retourner à sa demeure, d'où il se lève de nouveau. Le livre des Proverbes donne à la terre la forme d'une cuvette qui reçoit l'eau des mers. Le Deutéronome classe le lièvre parmi les ruminants, alors qu'il appartient à la famille des rongeurs. Pas plus d'exactitude, dit-on, dans la cosmogonie, c'est-à-dire la théorie sur la formation du monde, telle que la présente la Genèse : Dieu aurait créé les différents êtres en six jours tels que nous les voyons aujourd'hui, tandis que la science moderne suppose une lente évolution de la matière.

Que répondre à ces objections ? Ceci tout simplement : la Bible n'est pas un livre de science ; ses auteurs ne poursuivaient pas, en la rédigeant, un but scientifique, mais un but religieux. Or, nous l'avons dit, Dieu n'est intervenu pour révéler aux auteurs inspirés que ce qui concernait le domaine de la foi. Son but n'était nullement de leur révéler la structure intime du monde corporel. Ils ont donc parlé des phénomènes de la nature sans erreur sans doute, mais d'après les apparences et d'après le langage de leur temps. Que la terre ait la forme d'une cuvette ou d'une sphère, que les pluies proviennent de réservoirs solides ou de nuages où s'est condensée la vapeur d'eau, voilà qui n'importe en rien au salut des hommes. Ne nous attendons pas, par conséquent, à trouver

dans les livres inspirés des traités scientifiques sur ces objets. On y parle des phénomènes de la nature comme on en parlait en ce temps-là et comme on en parle encore aujourd'hui dans le langage courant, par exemple quand on dit que le soleil se lève.

Le récit du déluge donné par la Genèse soulève les objections suivantes : 1° Il n'y a pas sur terre une masse d'eau suffisante pour submerger les plus hautes montagnes ; — 2° Noé n'a pas pu introduire dans l'arche un couple de tous les animaux existants ; — 3° Si tous les hommes ont péri, comment expliquer l'existence des races de différentes couleurs ? — 4° Certaines régions, comme l'Auvergne, présentent des monceaux de cendres et de scories provenant de volcans éteints avant l'apparition de l'homme et qui auraient dû être emportés par les eaux.

L'objection ne tient pas si l'on se souvient que l'Eglise n'a jamais enseigné comme dogme de foi l'universalité absolue du déluge. L'auteur sacré a employé le mot *universel* dans le sens couramment usité à son époque... et à la nôtre. Combien de fois, après un cataclysme, n'avons-nous pas lu dans les journaux cette phrase : « Tout est détruit, » ce qui doit s'entendre d'une universalité relative. On peut donc, tout en demeurant excellent catholique, admettre que le déluge a dévasté uniquement la terre alors habitée. Certains prétendent même, mais leur opinion n'est pas assez conforme à l'enseignement de l'Eglise pour que nous puissions l'admettre, qu'il n'a fait périr qu'une portion de l'humanité.

Il ne reste rien, vous le constatez, du prétendu conflit entre la foi et la science sur ces questions abordées par la Bible. Les autres difficultés de même genre, que nous n'avons pas le loisir d'aborder, peuvent être facilement résolues par des réponses semblables.

III

Si la foi était vraiment la négation de la science, on devrait constater, par un examen rapide des annales de la science, que tous les grands savants ont été des athées. Que certains l'aient été, je ne le nie pas. Mais beaucoup, la plupart, ont été des croyants. Je serai embarrassé pour vous citer leurs noms, non parce qu'ils sont trop rares, mais parce qu'ils sont très nombreux et qu'un choix risquant de laisser dans l'ombre des noms de première valeur est toujours embarrassant. En mathématiques : Cauchy, qui a donné au calcul infinitésimal son organisation définitive ; Charles Hermite, professeur à Polytechnique, à l'Ecole Normale et à la Sorbonne ; Charles Weierstrass, professeur à l'Université de Berlin ; Binet, président de l'Académie des Sciences de Paris. En astronomie : les P. Joseph Piazzi, qui a découvert la planète Cérès ; le P. Secchi, qui a soumis près de 6.000 étoiles à l'analyse spectrale ; Le Verrier, connu pour ses travaux sur Neptune. En physique : Volta, inventeur de la pile qui porte son nom ; Ampère, qui, après une crise, devint un apôtre ; Galvani, tertiaire franciscain ; Ohm, professeur au collège des Jésuites de Cologne. En chimie : Lavoisier ; le baron Thénard. En médecine : Laënnec, qui découvrit l'auscultation ; Bayle, médecin de Napoléon ; Dupuytren, qui fit une mort très édifiante ; Boissarie, connu comme médecin du Bureau des constatations, à Lourdes. Ces quelques noms suffiront à montrer à des esprits non prévenus que l'on peut être à la fois un savant et un croyant.

* *

M. f., méfions-nous des objections bien vieillottes que l'on retrouve périodiquement dans les journaux qui prétendent imposer leur opinion sans contrôle à leurs lecteurs, ou dans la bouche de conférenciers à la solde de l'anticléricalisme. On abuse facilement de la crédulité populaire ; ne nous contentons jamais de paroles en l'air ou de faits non contrôlés. L'examen impartial des objections se termine toujours en faveur de la foi. Les vrais savants ont été en majorité des croyants : peu de science éloigne de Dieu ; beaucoup de science y ramène. Ainsi soit-il.

SUR LES EPITRES DU DIMANCHE

XXV

Vᵉ Dimanche après Pâques

LE CULTE DU SEIGNEUR

Mes frères,

Le bon Dieu a daigné nous révéler bien des choses que nous n'aurions même pu soupçonner par nous-mêmes. Sa parole nous trace une règle de vie parfaite, qui doit nous préserver du péché, nous faire accomplir les actes justes et sauveurs, nous conduire au ciel et à l'amour divin. Mais à une condition toutefois : c'est que nous mettrons en pratique les commandements de l'Evangile. Que nous servirait-il de connaître la Bible et la Théologie, les écrits des Pères et les opinions des docteurs, si de tout cela nous ne tirions aucune conséquence effective pour la réforme de notre existence ? Comme l'individu qui se regarde dans un miroir, qui se plaît à contempler l'harmonie des traits de son visage, mais qui s'en va aussitôt, sans plus se souvenir de ce qu'il a vu, ainsi dans le miroir des Livres saints, nous verrions l'image à laquelle peut et doit ressembler notre âme. Mais cette image ne se réaliserait jamais si nous ne nous efforcions de la sculpter, de la modeler en nous-mêmes par l'exercice des vertus que le Seigneur nous recommande.

I

En fait, le culte d'obéissance et d'amour que nous devons au Très-Haut et qui nous mettra à même de manifester utilement notre bonne et fervente volonté, comprend deux séries d'actes :

la prière et les œuvres. La prière s'adresse directement à Dieu ; les œuvres saintes et charitables s'appliquent d'abord à nos frères ; mais, à cause de l'intention surnaturelle qui les anime, elles remontent jusqu'au trône de l'Eternel, dont elles nous obtiennent les paternelles bénédictions.

Mais pour que tout cela soit efficace et méritoire, il faut absolument que tout cela, invocations et actes, soit accompli en exécution de la parole divine, c'est-à-dire en pleine conformité à ce que le Seigneur nous a ordonné. Il arrive quelquefois que l'on rencontre de braves gens qui viennent, tout effarés, nous dire : « Je voulais à tout prix telle grâce ; dans ce but j'ai prié, j'ai fait dire des messes, j'ai multiplié les aumônes ; et pourtant je n'ai pas été exaucé. » Qu'est-ce que cela prouve ? Que le bon Dieu a été cruel ou injuste en la circonstance ? Pas le moins du monde. Cela signifie simplement que ce que vous demandiez n'était pas conforme au plan providentiel, ou peut-être même était dangereux pour votre salut et qu'alors la bonté clairvoyante du Seigneur, tout en refusant d'accéder à votre imprudent désir, vous a gratifiés, en échange, de quelque autre faveur, meilleure et plus opportune, que vous ne soupçonnez sans doute pas. Ou bien cela indique encore que vous n'avez su ni demander ni agir dans les dispositions qui sont requises pour que nos actes plaisent à Dieu et produisent des fruits surnaturels.

La prière doit être confiante et humble, croyante et tenace, persévérante et dépouillée de toute arrière-pensée trop humaine. L'action, à son tour, doit être inspirée, non point par un vain désir d'agitation ou de gloriole, non point par les passions humaines, même quand elles sont légitimes, mais uniquement par la volonté de promouvoir le plus grand bien des âmes, en même temps que la plus grande gloire de Dieu.

Si nous osons examiner franchement nos consciences, ne serons-nous pas forcés de reconnaître que beaucoup de nos initiatives — pieuses en apparence — ne correspondent pas toujours, dans leur réalité secrète, aux conditions qui viennent d'être rappelées ? Et cependant, aux yeux du Maître, il n'y aura que nos efforts surnaturels qui nous donneront droit aux rémunérations éternelles. Dès ici-bas, il est indispensable que tout ce que nous accomplissons, oraisons et œuvres, soit inspiré par un mobile céleste, afin que se réalise le double culte, public et privé, que nous devons à notre Dieu.

II

Ce culte s'inaugure par la prière proprement dite qui nous permet d'offrir à Dieu l'hommage de notre adoration et de notre amour filial, de notre gratitude et de notre docilité. Mais toujours identique, au fond, à elle-même, la prière revêt les apparences les plus variables et qui se prêtent, avec une souplesse infinie, aux divers besoins des époques et des âmes.

Autrefois, dans les temps primitifs, l'hommage à Jéhovah se présentait principalement sous la forme d'une immolation, d'un sacrifice, qui privait l'homme d'un bien matériel pour l'offrir au Créateur. Plus tard, et sur l'ordre de Dieu, les Juifs enroulèrent à leur front et à leurs bras des phylactères, bandelettes ornées de textes bibliques, qui étaient censées prolonger perpétuellement leurs prières. Ces rites convenaient à merveille aux tempéraments encore frustes des peuples guerroyeurs.

Au fur et à mesure que les civilisations se sont affinées, l'élément intérieur, psychologique pourrait-on dire, de la prière s'est développé davantage. Sans doute, il n'a pas éliminé les rites sensibles, car Dieu a droit à un culte extérieur et de plus l'homme, à quelque siècle qu'il vive, est toujours composé d'un corps et d'une âme qui l'un et l'autre doivent témoigner leur soumission à leur Créateur. Mais l'une des caractéristiques de la loi de Jésus, c'est de demander l'immolation des cœurs, de préférence à celle des victimes. Un seul sacrifice subsiste, et c'est celui du Christ lui-même, qui se renouvelle perpétuellement sur nos autels. Les autres cérémonies : processions, pèlerinages, Chemins de croix, tendent surtout à faire éclore en nous des pensées bénies qui germeront en résolutions salutaires.

Sans négliger le moins du monde les réunions officielles de l'Eglise et les grands cortèges sacrés, appliquons-nous donc avec ardeur à nous maintenir dans un contact intime avec le Très-Haut. Nous avons pour cela à notre disposition d'abord la prière vocale, soit que nous employions les belles et précises formules que l'usage chrétien a depuis longtemps consacrées et qui renferment une si riche substance doctrinale, soit que, sous l'impulsion de notre charité, nous nous laissions aller, de temps à autre, à créer des formules nouvelles pour mieux exprimer au Seigneur telle nécessité plus personnelle ou tel sentiment plus particulier qui nous pousse vers lui.

Nous pouvons et nous devons utiliser aussi la prière mentale que l'on nomme à proprement parler l'oraison.

On a une tendance à s'imaginer que la contemplation des mystères divins est l'apanage exclusif des âmes d'élite, des moines dans leurs abbayes, des religieuses dans leurs cloîtres. C'est une erreur, et une erreur déprimante. La méditation est à la portée de tout le monde, aussi bien du commerçant, qui se mettra en présence de Dieu avant d'aller siéger à son comptoir, que du laboureur qui se recueillera, tout en travaillant, devant Celui qui féconde ses semailles. Nul chrétien ne devrait se priver de ce trésor d'énergie sainte que l'on trouve dans l'oraison mentale.

Je veux bien reconnaître que, dans les débuts tout au moins, la pratique en est quelque peu malaisée. Mais, pour peu que l'on persévère, et surtout pour peu que l'on se conforme aux indications d'un sage et prudent directeur de conscience, les difficultés s'aplanissent vite. Ce qui était pénible, les premiers jours, devient vite une

consolante habitude, puis une nécessité de l'âme qui prend rapidement goût à ces colloques. Essayez plutôt, m. f., et vous serez heureusement surpris vous-mêmes de toutes les consolations, de toutes les lumières, de toutes les forces que vous recueillerez dans l'intimité du Père très bon.

III

Après avoir servi Dieu en lui-même, nous devons le servir encore dans la personne de nos frères. « Tout ce que vous ferez à un de ces petits, c'est à moi-même que vous le ferez » ; tel est l'enseignement du Messie.

Ici encore les méthodes sont extraordinairement multiples. Lorsque les enfants de Noé voilaient la honte de leur père, lorsque Moïse érigeait le serpent d'airain qui devait guérir les malades de son camp, lorsque Tobie abandonnait tout pour ensevelir les morts, lorsque les Macchabées se dévouaient au trépas pour sauver l'honneur de leur patrie, tous accomplissaient, en faveur des hommes, des gestes fort dissemblables, mais également bénis par le Dieu paternel qui est reconnaissant à chacun de ses fils de ce que celui-ci aura fait pour ses frères. De même, après la venue du Christ, les premiers chrétiens ont employé leur zèle à nourrir les pauvres, à consoler les prisonniers, à recueillir les restes des martyrs ; les moines du temps des invasions se sont faits défricheurs de terre, comme les Dominicains du moyen âge devaient devenir les docteurs de l'intelligence humaine. La noblesse féodale a servi la chrétienté durant toute l'ère des Croisades, cependant que François d'Assise réconciliait les hommes entre eux, en leur parlant de fraternel amour. Plus tard, Vincent de Paul fondait ses établissements charitables ; plus tard encore, aux sombres jours de la Révolution française, les plus humbles fidèles s'ingéniaient à conserver, à cacher leurs prêtres menacés de mort. De nos jours encore les possibilités de dévouement ne sont pas moins variées. Un missionnaire s'élancera, au péril de sa vie, dans les jungles africaines où se cachent des âmes à sauver ; un Jésuite se dédiera à d'austères études pour l'utilité de ses frères ; une petite Sœur hospitalière ira, en souriant, s'asseoir au chevet des contagieux ; un Frère des Ecoles chrétiennes sacrifiera son existence entière à l'instruction des petits ignorants. De leur côté, les simples fidèles, par leurs organisations de défense religieuse, par leurs confréries pieuses, par leurs associations secourables, par mille procédés encore, concourront, dans les limites qui leur sont indiquées, au développement fraternel de l'esprit chrétien.

Comment voulez-vous qu'en quelques mots on puisse résumer l'activité de l'Eglise, depuis vingt siècles et sur la surface de tout l'univers ? Au reste, une seule chose nous importe. Il est nécessaire que vous sachiez que les bonnes œuvres abondent, que les ouvriers de la moisson céleste se trouvent toujours trop peu nombreux et que, quelle que soit votre situation, quel que soit votre âge, quels que soient vos capacités ou vos loisirs ou vos ressources, il y a place pour vous dans les rangs des travailleurs du ciel. Le culte divin ne comprend pas seulement les douces invocations qui, à la longue, menaceraient de paraître stériles. Il exige aussi les actes par lesquels on démontre que l'on croit du fond de son cœur aux formules si souvent réitérées.

N'hésitons donc point à exécuter les actes que le Seigneur désire. Nous avons le choix entre les formes de prières, comme entre les systèmes d'action. Sous le conseil de chefs avisés, sous l'orientation de nos goûts et de nos aptitudes, sous l'inspiration du Saint-Esprit, destinons-nous à la tâche qui nous paraîtra la plus attrayante, la plus opportune, la plus importante. Mais que personne ne reste oisif au moment où la moisson est proche et où il s'agit d'engranger pour l'éternité les récoltes d'âmes qu'espère Jésus. Ainsi soit-il.

NOS RELIGIEUX

II

LA PERSÉCUTION CONTRE LES RELIGIEUX

Messieurs,

Un vrai catholique ne peut évidemment s'élever contre les Ordres religieux en général. L'état religieux, en effet, tout comme le sacerdoce, est d'institution divine, au moins dans ce sens que Jésus-Christ a lui-même formulé les conseils évangéliques dont l'observation en constitue l'élément essentiel. C'est Jésus Christ, et non un autre, qui a dit : « Si vous voulez être parfait, vendez tout ce que vous avez ; donnez-en le prix aux pauvres et suivez-moi ! » D'ailleurs, qu'une telle vie soit dans l'essence même du Christianisme, qu'elle soit en germe dans l'Evangile et qu'elle se soit manifestée dans l'Eglise dès l'origine, personne ne le nie, pas même nos ennemis. « Les institutions qu'on regarde comme le fruit tardif du Christianisme, a écrit Renan lui-même, les congrégations de femmes, les Béguines, les Sœurs de charité, furent une de ses premières créations, le principe de sa force, l'expression la plus parfaite de son esprit [1]. » Et l'histoire est là, enfin, qui nous montre, dans les déserts de la Thébaïde peuplés de *laures* monacales, la longue ruée des plus nobles âmes aux saintes solitudes illustrées par les Paul, les Pacôme, les Antoine. Depuis lors, les Ordres religieux ont joué un rôle considérable dans l'Eglise qui, si on la compare à un bercail, a toujours eu dans les moines les plus vigoureux gardiens du troupeau, si on la compare à une armée, les a toujours considérés comme ses soldats d'avant-garde, son escorte d'élite et ses plus précieux auxiliaires. Elle a trouvé parmi eux des défenseurs de la foi, des Papes, des Docteurs et

[1] *Orig. du Christ.*, II, p. 123.

surtout, ce qui vaut mieux encore à ses yeux, des saints. De siècle en siècle, elle les a encouragés, bénis, et il est facile de voir aujourd'hui, à la douleur qui l'étreint, que ses sentiments séculaires n'ont pas changé à l'égard des persécutés et des proscrits.

Ordres religieux et congrégations religieuses ont eu de rudes coups à subir au cours des siècles passés. Nos rois ont condamné les Templiers, supprimé la Compagnie de Jésus, disséminé les fils de S. François. La grande Révolution les exila, les guillotina par centaines, les condamna pour le moins à des souffrances atroces dans les prisons, sur les pontons de Nantes et de Rochefort. Notre temps enfin, après un faux apaisement, instruit d'autre part de l'inutilité des persécutions contre des institutions indestructibles, allait-il suivre ces tristes exemples ? Allions-nous voir une persécution nouvelle après tant d'autres ? Un gouvernement français allait-il être assez ingrat et assez injuste pour attaquer des innocents, lesquels sont d'ailleurs les plus fidèles, les plus dévoués, les plus utiles, les meilleurs serviteurs du pays ?

C'était invraisemblable, et pourtant cela fut. Une persécution légale éclata qui, pour être moins sanglante que d'autres, n'en fut pas moins cruelle.

Les catholiques de France doivent en faire l'aveu : ils ont trop longtemps dormi. Ils n'ont pas su prévoir et paralyser les attaques dont ils ont été l'objet dans nos temps, ni su s'entendre et s'unir pour la défense de leur foi. Ils se sont séparés au sujet de questions politiques toujours secondaires ; ils se sont faits petits ; ils ont pris des attitudes silencieuses et résignées de vaincus. Un gémissement, parfois, les secouait de leur sommeil, mais trop longtemps, je le répète, ils ont dormi.

Or, pendant qu'ils dormaient, les nuages s'amassaient à l'horizon, l'orage montait. Les encyclopédistes et les révolutionnaires jurent également de débarrasser le pays des Ordres religieux, soutiens de l'Église. La calomnie furieuse des uns fait naître chez les autres cette haine qui crut les supprimer par la proscription, l'exil et la guillotine. Sous la Restauration, le voltairianisme se dresse contre ce qu'il appelle la « Congrégation » et dénonce les Jésuites avec une perfidie à laquelle le peuple se laisse prendre. On chante l'inepte chanson de Béranger :

> Hommes noirs, d'où sortez-vous ?
> Nous sortons de dessous terre ;
> Moitié renards et moitié loups,
> Notre règne est un mystère !...

Depuis il y eut toujours dans la presse des journalistes de bas étage, suggestionnés ou payés pour exciter l'opinion contre les religieux. Vers la fin du XIXe siècle, de 1878 à 1903, on put voir un débordement de haine aussi atroce qu'imbécile.

Les catholiques souffraient, mais se taisaient toujours.

Pendant ce temps, un Ordre qui ne fut jamais reconnu, la Franc-Maçonnerie, arrivé au gouvernement et à la puissance, devenu maître de nos destinées, s'acharne contre tous les Ordres religieux. Il est parvenu, par la presse, les conférences et les rapports parlementaires, à jeter sur eux un tel discrédit qu'on se demande par quel miracle un peuple ainsi fanatisé a eu la patience d'attendre qu'on fît des lois pour chasser du pays des hommes et des femmes qu'on lui représentait comme les plus dangereux et les plus monstrueux des criminels. Mesquineries, sottises, calomnies éhontées étaient journellement jetées à la foule, réquisitoire non seulement sans justice, mais sans bon sens. De prétendus hommes de lettres, dans certaines feuilles ignobles, les chargeaient d'outrages. Des écrivains pour qui le mépris est encore un honneur trop haut, contre l'évidence des statistiques les plus autorisées, les salissaient d'accusations honteuses. Violents ou perfidement doucereux, des politiciens, pour motiver l'ostracisme inique que préparait la secte, élaboraient et distillaient de spécieux sophismes, des sophismes dont la subtilité échappait à la simplicité ignorante de la foule.

Le fruit de mort était mûr. Un légiste habile, Waldeck-Rousseau, médita et mit sur pied la loi de 1901 [1] qui obligeait nombre d'associations à se faire autoriser, loi indigne qu'un Combes exécuta férocement, l'autorisation étant refusée à toutes celles qui la demandaient et retirée à toutes celles qui en avaient joui jusque là. Bientôt, c'est la suppression brutale des Congrégations enseignantes, prédicantes, commerçantes : sous ce dernier terme, ce sont les bons Chartreux qui étaient visés. Au commencement de 1904, les Congrégations de femmes étaient condamnées à leur tour et *dix mille* établissements religieux étaient fermés.

Après ce fut la fameuse *liquidation*, le vol impudent de tous les biens congréganistes par l'État, et leur partage par une armée de rapaces, juifs et marchands de biens, véritables bêtes de proie.

Ces crimes ont été perpétrés à la face d'un peuple incapable de réagir, malgré l'indignation des honnêtes gens. Je vous le disais : ce peuple dormait !

Il y eut des protestations ; la justice et le bon sens révoltés crièrent. Jules Lemaître défendit avec esprit les Chartreux, les Bénédictins et les Carmélites. Il écrivait : « Les Chartreux ont peut-être plus de vertus que la moyenne des distillateurs, bien qu'ils fabriquent et vendent l'exquise liqueur qu'on nomme la *chartreuse*. Ils vivent de légumes et ils se lèvent la nuit pour réciter des psaumes. Cela peut déplaire aux esprits « éclairés », mais cela n'a rien de criminel. On a, de la vie et

[1] En 1879, Jules Ferry avait déjà fait voter le fameux article 7, qui ordonne la dissolution de toutes les Congrégations non autorisées.

du monde, la conception qu'on peut ; et chacun a le droit de vivre à sa façon, à condition de ne point attenter aux droits des autres. Les Chartreux paient, d'ailleurs, des millions au Trésor. Ils sont notoirement charitables. Il leur est arrivé d'aider de leurs subsides des municipalités athées. Ils ne font pas de politique. Et quand ils en feraient ?... Mais ils n'en font pas ! »

Le spirituel écrivain passait ensuite aux Bénédictins : « Les Bénédictins passent pour être de très savants hommes, disait-il. Il est possible que l'objet de leurs études (théologie, droit canon, histoire ecclésiastique) vous paraisse peu intéressant. Mais chacun prend son plaisir où il le trouve. Il suffit que ce plaisir ne lèse pas autrui. Les Bénédictins ont construit, à Solesmes, un couvent qui est, dit-on, un chef-d'œuvre d'architecture et l'un des rares édifices originaux de notre époque. Ils ont restauré le plain-chant dans toute sa pureté. Cela ne nuit à personne. Dans l'ordre des recherches historiques, les Bénédictins ont jadis accompli des travaux dont ne seraient jamais venus à bout les efforts des savants laïques. Renan leur en avait une grande reconnaissance. Il est vrai qu'ils ne croient pas les mêmes choses que les membres du ministère, et les nègres ou les caïmans de sa majorité. Mais jusqu'à ces derniers temps, nous nous figurions que la liberté de conscience était un des principes du gouvernement républicain. »

Il prenait ensuite la défense des Carmélites et il écrivait : « Les Carmélites sont assurément des femmes singulières. On connaît l'austérité de leur vie. Elles ne s'asseyent que sur leurs talons. Sauf quelques heures de sommeil sur la dure, elles vivent à genoux ou debout. Elles poussent à ses dernières conséquences le dogme de la « réversibilité des mérites ». Elles pratiquent avec un merveilleux désintéressement le collectivisme spirituel. Elles s'imposent de continuelles souffrances pour racheter les péchés des autres. »

Et il concluait que la proscription des moines et des religieuses, si vilainement inique, était, en outre, absurde. Il le montrait dans une page où l'ironiste devient éloquent. « Les gouvernements, disait-il, ceux qui, par définition, ont charge du bonheur public, devraient encourager le développement de ces « communautés » volontaires, qui sont les seules vraies républiques que nous connaissions. Ceux qui se réunissent là pour vivre ensemble sous une règle librement acceptée croient avoir trouvé « le sens de la vie » ; ils sont revenus de bien des vanités ; ils ne demandent aux autres hommes que de les laisser tranquilles ; ils ne seront ni assassins, ni voleurs, ni ivrognes ; nul accroissement du désordre social n'est à craindre d'eux. A tout le moins, ils sont inoffensifs. C'est chez eux seulement que le socialisme est une réalité. Plût au ciel que tous les citoyens vécussent en petites communautés ou congrégations religieuses, scientifiques, industrielles, agricoles, ecclésiastiques ou laïques ! » Proscrire de tels hommes, « c'est le bon plaisir, l'arbitraire, la tyrannie du plus fort dans toute leur nudité et leur impudeur [1]. »

Ni les articles des académiciens, ni les discours des députés, rien ne put toucher le cœur des proscripteurs.

On vit des spectacles répugnants qui, sous le règne d'une liberté menteuse, rappelaient les plus beaux jours de la tyrannie. Le 29 avril 1903, les autorités civiles se présentaient devant la porte de la Grande Chartreuse. Il s'agissait d'en chasser les moines, possesseurs séculaires de la glorieuse abbaye. Des manifestants indignés étaient accourus en foule des villes voisines et des villages des vallées, pour protester et s'opposer à l'abominable expulsion. Des soldats, les cavaliers du 4e dragons et les fantassins du 140e de ligne, les refoulèrent ; le juge d'instruction put passer et faire les sommations prescrites. Le Père Procureur répondit par un refus formel, invoquant la longue possession et la justice. Alors le juge gagna une porte de service, la fit enfoncer et les magistrats vendus firent leur ignoble besogne. Les moines s'étaient réfugiés dans la chapelle ; les gendarmes les arrachèrent un à un de leurs stalles [2].

Ces expulsions, accompagnées d'interventions militaires aussi héroïques, sévirent dans la France entière, sous les clameurs réprobatrices des honnêtes gens, aux applaudissements de la radicaille anticléricale ! Vingt-trois mille religieux et cent vingt mille religieuses durent prendre le chemin de l'exil [3].

Depuis nous avons connu et souffert la rude guerre de 1914-1918. A l'appel de la Patrie, religieux et religieuses sont accourus, les uns pour défendre le sol français, les autres pour soigner les innombrables blessés des plus atroces batailles que les peuples civilisés se soient livrées entre eux. Ils ont mérité, au prix de leurs peines et de leur sang, de rester dans le pays qu'ils ont contribué à sauver. Mais s'ils y restent, c'est que la loi est en sommeil. Le jour où les sectaires trouveront qu'elle a dormi assez longtemps, ils pousseront des huées comme naguère pour la réveiller [4].

[1] Jules Lemaître, *Echo de Paris*, jeudi 12 septembre 1901. E.-M. de Vogüé publiait, vers le même temps, un article où il déclarait « inique et inepte de frapper toute une catégorie de citoyens inoffensifs. » (*Le Gaulois*, 1901).

[2] Voir J. Delage, *Une enquête à la Grande-Chartreuse*, *Echo de Paris*, 24 août 1931.

[3] On connaît l'histoire du milliard des Congrégations. C'était l'appât présenté à l'avidité du peuple. Le placement de cette grosse somme devait être assuré aux retraites ouvrières. La liquidation commença. Maisons, mobiliers, tout fut vendu. Mais les comptes présentés, l'opération terminée, apparurent aussi décevants que fantastiques. Les millions obtenus étaient allés aux avocats, aux avoués, aux entremetteurs, aux organisateurs, aux liquidateurs surtout, et finalement l'Etat voleur fut abominablement volé !

[4] Le 2 août 1914, le ministre de l'intérieur, M. Malvy, ordonna la suspension de toutes les opérations effectuées en vertu des lois de 1901 et 1904. Les congréganistes rentrent faire ce qu'ils croient être leur devoir. Ils le font magnifiquement *Huit mille neuf cent vingt-huit* sont mobilisés *Mille quatre cent soixante-quatre* tombent au champ d'honneur. Ils obtiennent *quatre mille sept cent vingt-deux* citations. *deux mille quatre cent dix-huit* croix de guerre, *deux cent vingt* légions d'honneur, *trois cent quarante-six* médailles militaires. De nombreuses congrégations de femmes sont également citées, décorées, parfois paient de leur vie leur dévouement à nos blessés. Depuis lors, les lois d'ostracisme sont en sommeil. (V. *Dict. prat. des connaissances religieuses*, fasc. xxv.

Insistons quelque peu sur cette perspective plutôt inquiétante.

II

Depuis les événements que je viens de brièvement raconter, les religieux de tous les Ordres et de toutes les Congrégations, rappelés de l'exil par la Patrie en danger, sont donc accourus pour la défendre. Dans les tranchées, sur les champs de bataille, ils ont été pour leurs camarades des modèles de dévouement, d'abnégation, d'esprit de sacrifice. Un grand nombre sont morts, tués par l'ennemi ; un grand nombre ont été blessés et peuvent montrer les cicatrices de leurs blessures ; d'autres sont revenus indemnes, et portent à la boutonnière rubans et médailles, signes glorieux de leur bravoure. Tous, la guerre finie, sont restés en France, les morts dans leurs tombeaux, les autres dans un abri quelconque au sein des villes de leur pays natal.

Ceux-là vivent parmi nous ; pourront-ils y vivre longtemps ? Remarquez que la masse du peuple ne leur est pas le moins du monde hostile, que beaucoup les admirent, que des hommes de haute valeur rendent hommage à leur incontestable mérite.

— « S'il est une catégorie d'hommes et de femmes admirables sur la terre, dit José Germain, c'est ici qu'il faut les chercher. Ici, la douceur avec la fermeté, la belle humeur dans la douleur, le courage devant la mort. La France a bénéficié de ce privilège unique, de ce miracle singulier qu'elle a trouvé des apôtres bénévoles de sa pensée. Ils sont allés dans tous les pays poursuivre leur œuvre tutélaire et séculaire, prodiguer leur cœur et leur âme, cueillir pour eux la souffrance et semer pour les autres l'espoir, afin que nous, leurs successeurs (dans les régions lointaines), quand nous arriverions là-bas, nous entendions sous tous les climats et sous tous les cieux chanter et bénir le nom de la France. Cet exemple-là atteint aux limites humaines de l'héroïsme, de la lumière et de la beauté. Il y a eu pourtant plus grand encore. Lorsqu'en 1914 éclata comme une fanfare de mort l'appel aux armes, ceux-là qui avaient déjà tout quitté, patrie et famille, et qui avaient commencé à illuminer les cerveaux et à façonner les cœurs, abandonnèrent à nouveau l'œuvre chérie, magnifique de promesses, et dans un geste spontané revinrent s'enrôler dans les rangs des combattants pour prodiguer une fois de plus leur vie. Dans leur cœur, la patrie et la religion, la France et la foi mêlées ont atteint au sublime dans le sacrifice. Après les combats de la croix, la guerre à la grenade ; après l'abnégation, l'action d'éclat, toujours pour sauver la civilisation ! Saluons-les, admirons-les, magnifions-les ! [1]. »

— « Pendant trente-cinq ans, dit le maréchal Lyautey s'adressant aux religieux eux-mêmes, aux Indes, à Madagascar, au Soudan, je vous ai connus, je vous ai trouvés aux avant-gardes du péril, du sacrifice, du dévouement, jusqu'à la mort. Vous êtes accourus des pays les plus lointains pour défendre votre patrie. Vos blessures, vos décorations disent assez que, si vous êtes revenus de là-haut, ce n'a pas été de votre faute. Mais enfin, heureusement vous êtes revenus. Votre tâche n'est pas finie. Vous êtes fatigués, fourbus, tant pis : la patrie et la religion ont besoin de vous, et moi aussi, comme votre président Péricard, je vous crie : « Debout, fussiez-vous morts ! »

Voilà les hommes — des hommes pliés à la discipline de l'âme, volontaires pour tous les dévouements, animés par la foi qui est amour, hommes de science et de conscience — que des sectaires ineptes ont rejetés de France et qu'ils prétendaient laisser en exil.

Quelles raisons donnent-ils pour justifier cet abominable ostracisme ? Qu'ils forment des communautés philosophiques ardentes à la propagande d'idées dangereuses pour la libre-pensée. S'ils reviennent, voilà que les cerveaux reçoivent des affirmations toutes gratuites, sans logique, sans expérimentation universelle, sans preuve, sans aucune base ! On ne peut autoriser un dogmatisme qui va à l'encontre de la vérité évidente et de la liberté de pensée ! Ce serait « la division des esprits, la confusion et surtout le principe d'autorité ». Pas de dictatures spirituelles ! [1]

Réquisitoire grotesque ! A une époque et sous un régime où la liberté d'association est un droit des citoyens, seuls les religieux seront privés de ce droit ? Leur enseignement n'est qu'hypothèses sans preuves, sans base ? Accusation amusante qui ne peut être imaginée que par des primaires ! A ce compte, Bossuet, Pascal et tous les philosophes chrétiens ont divagué, les vérités de la foi et les règles morales ne reposent sur rien !... La liberté de pensée serait menacée, perdue peut-être ! Mais si la liberté de pensée est un dogme intangible, il vaut autant pour les religieux que pour vous ! Enfin, vous repoussez le principe d'autorité : ce principe a du bon quand il s'agit de gens qui ne savent pas se conduire eux-mêmes ! Et puis, si je veux obéir, moi ! Et voilà par quelles sottises on met d'authentiques et bons Français hors la loi !

Car ils ont l'abominable loi contre eux. Ils sont privés légalement de leurs droits de citoyens français, de ces droits dont nous jouissons tous. Même sur ce sol qui est pour eux le sol de la patrie, ils demeurent des proscrits ! Des hommes qui ont été pris comme citoyens pour la guerre sont rejetés du nombre des citoyens pour la paix, gagnée au prix de leurs souffrances et de leur sang ! [2]

Il semblerait que la France et tous les Français devraient dire à ces hommes : « Vous êtes chez vous ; restez ! » que les Parlements devraient abroger une loi contraire à la Charte républicaine, une loi maçonnique odieuse. Ce geste aurait même

[1] José Germain, *Assemblée de la Ligue des Droits des Combattants*, 21 juin 1931.

[1] *Le Peuple*, 24 septembre 1931, art. de Alice Jouenne.
[2] Assemblée génér. de la D. R. A. C., 24 juin 1923.